

CP 2026.13

21/07/2026

Loi d'urgence agricole : un grave recul pour la santé publique, les consommateurs et l'environnement

La CSF exprime sa profonde indignation après l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi d'urgence agricole. Derrière un intitulé laissant penser à un soutien au monde agricole, ce texte constitue avant tout un recul historique des protections environnementales et sanitaires au profit d'un modèle agricole intensif qui a pourtant démontré ses limites.

Au lieu d'accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique, de renforcer leur revenu et leur résilience face au changement climatique, cette loi fait le choix d'affaiblir les garde-fous destinés à protéger la santé des citoyens, la biodiversité et les ressources naturelles.

Une remise en cause du principe de précaution

La réintroduction de substances de la famille des néonicotinoïdes, notamment l'acétamipride et le flupyradifurone, constitue l'un des aspects les plus préoccupants de cette loi.

Ces pesticides sont documentés pour leurs effets sur les pollinisateurs et de nombreux organismes non ciblés. Plusieurs autorités scientifiques ont également souligné les nombreuses incertitudes qui demeurent concernant leurs impacts à long terme sur les écosystèmes et la santé humaine. Le Conseil d'État lui-même a rappelé que les connaissances scientifiques récentes devaient être pleinement prises en compte avant toute nouvelle autorisation.

À l'heure où l'effondrement de la biodiversité menace directement notre sécurité alimentaire, revenir sur des interdictions adoptées au nom du principe de précaution est un choix incompréhensible.

Une loi qui ne répond pas aux véritables difficultés agricoles

Les agriculteurs ont besoin de revenus décents, de prix rémunérateurs, d'un meilleur partage de la valeur, d'un accompagnement vers des pratiques plus résilientes et d'une protection face aux effets du dérèglement climatique.

Cette loi ne répond à aucune de ces priorités structurelles.

Au contraire, elle entretient un modèle agricole fortement dépendant des intrants chimiques, qui fragilise les exploitations face aux crises climatiques, économiques et énergétiques tout en renforçant leur dépendance à quelques grands groupes de l'agrochimie.

Les consommateurs, comme les agriculteurs, sont les perdants de cette fuite en avant.

Santé publique : une responsabilité politique majeure

Les Français sont de plus en plus préoccupés par la qualité de leur alimentation, la contamination des eaux, l'exposition chronique aux pesticides et l'augmentation des maladies liées aux pollutions environnementales.

Dans ce contexte, adopter une loi qui affaiblit les protections sanitaires constitue un très mauvais signal. La prévention en santé publique devrait conduire à réduire progressivement l'exposition de la population aux substances les plus préoccupantes, et non à faciliter leur retour.

Une vision à contre-courant des défis du XXI^{ème} siècle

Alors que la France s'est engagée à enrayer l'effondrement de la biodiversité, à préserver la qualité de l'eau et à réduire les risques liés aux pesticides, cette loi emprunte la direction inverse.

Elle illustre une vision de court terme qui sacrifie l'intérêt général au bénéfice d'intérêts économiques immédiats, sans répondre aux causes profondes de la crise agricole.

Préserver les pollinisateurs, les sols, l'eau et la santé des citoyens n'est pas incompatible avec une agriculture forte : c'en est la condition.

La CSF appelle à changer de cap

La Confédération Syndicale des Familles demande :

- le maintien du principe de précaution dans toutes les décisions relatives aux pesticides ;
- un soutien massif aux transitions agroécologiques permettant d'assurer durablement le revenu des agriculteurs ;
- le renforcement de l'expertise scientifique indépendante dans les décisions publiques ;
- une politique agricole conciliant souveraineté alimentaire, santé publique, protection de l'environnement et justice sociale.

Les consommateurs ne peuvent être les variables d'ajustement d'une politique agricole qui reporte les coûts environnementaux et sanitaires sur l'ensemble de la société.

La France mérite une politique agricole qui prépare l'avenir plutôt qu'un retour en arrière.

Contact Presse :

Antoine Tirot

Responsable Confédéral du secteur Consommation/Économie/Environnement

Confédération Syndicale des Familles

53 rue Riquet - 75019 Paris

Tel : 01.44.89.86.84 - Portable : 07.49.35.31.65

Mail : atirot@la-csf.org

La Confédération Syndicale des Familles

Ensemble pour construire l'avenir au service des familles

53, Rue Riquet - 75019 PARIS - 01.44.89.86.80 - 01.40.35.29.52

contact@la-csf.org – www.la-csf.org